

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25007202

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

08 JAN. 2025
DIVISION MONS
DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0812 088 849**

Nom

(en entier) :

**Fonds d'investissement dans les entreprises culturelles
"ST'ART"**

(en abrégé) :

ST'ART

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Sœurs Noires 4, 7000 Mons**

Objet de l'acte : **Modification siège**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 OCTOBRE 2024

L'organe d'administration décide que le siège social est transféré Rue Bara 173-177 à 1070 Anderlecht en date du 31 octobre 2024.

Jean LEBLON
Président du Conseil d'Administration

Jean-Gilles LOWIES
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)